



seichamps

N° 11
Mai 2011

La gazette seichanaise

E D I T O R I A L

2

Budget

4

Politique
de la ville
Développement
durable

5

Urbanisme,
travaux
et sécurité

6

Vie scolaire
Petite enfance
Jeunesse

8

Tribune libre

9

Solidarité

11

Vie associative
et sportive

11

Vie culturelle

12

En bref



Je souhaite commencer mon propos en soulignant la réussite exceptionnelle de notre troisième vide-greniers. Ce lundi de Pâques, sous un soleil estival, des milliers de visiteurs à la recherche de l'objet rare et tant convoité sont venus chiner à Seichamps. Bravo au comité des fêtes et à ses bénévoles qui par la qualité de l'organisation et leur sens aigu de l'accueil ont porté, une fois encore, haut les couleurs de notre ville. Quelle belle initiative que d'avoir su mettre en place cette manifestation génératrice de riches échanges et d'intense convivialité.

Soucieuse de la bonne gestion des deniers publics l'équipe municipale a voté un budget, certes rigoureux, mais d'une rigueur non réductrice, et synonyme d'une dynamique qui se traduit par un niveau d'investissement ambitieux.

Cette **rigueur** se traduit par la recherche volontariste de pistes d'économies avec pour incidence une baisse de 2 % des charges de fonctionnement. **Pour la 3^e année consécutive nous n'avons pas eu recours à l'emprunt et pas augmenté vos impôts locaux.**

Ce budget est aussi celui de la **continuité** qui se caractérise par la pérennisation des nombreuses actions mises en place et le soutien sans cesse affirmé aux manifestations qui font le renom de notre cité. Ce budget est celui du partenariat conforté et confirmé avec l'ensemble du secteur associatif, par le maintien du niveau des subventions et le soutien logistique nécessaire à la réussite de leurs manifestations.

Ce budget est de plus celui de la **cohérence** par la poursuite, sans dette supplémentaire, d'une politique d'investissement volontariste.

Nous poursuivons le programme prévu pour l'entretien du patrimoine communal. Après les bâtiments scolaires, nous engageons la rénovation des salles de l'espace socio culturel.

Notre programme « pôle sportif » se poursuit autour des installations de Martinchamps. Cette année la couverture d'un court de tennis viendra parachever cette première phase qui permettra plus de souplesse pour l'attribution de créneaux.

Enfin, ce budget porteur de **rigueur**, de **continuité** et de **cohérence** est aussi celui qui engage l'avenir.

En effet, après information, concertation, délibérations, l'année 2011 sera celle de la réalisation pour le projet de redynamisation du centre-ville.

L'avenir, c'est aussi l'éducation de nos enfants. Nous allons équiper les écoles de matériel informatique, câblage et tableaux blancs interactifs.

Soucieuse de la qualité de vie de ses habitants, la municipalité a repris en ce début de printemps les services de nettoyage des parcs et de ramassage des déchets verts.

Soucieuse enfin des engagements pris en matière d'équité, le CCAS vient d'adopter des nouveaux tarifs pour ses repas qui prennent en compte le niveau des revenus.

Ce début d'année a été marqué par une série inhabituelle de cambriolages.

La sécurité fait partie de nos préoccupations et face à ces faits intolérables, j'ai saisi les services de la police nationale pour demander une vigilance et une surveillance accrue de notre secteur. Les actions conjuguées de la police nationale et de notre police municipale se sont avérées efficaces et les auteurs de ces actes délictueux ont été arrêtés. Merci aux forces de police pour leur réactivité.

Une série de catastrophes a cruellement frappé le Japon. La ville de Seichamps s'est associée au mouvement de solidarité internationale en faveur des Japonais et a, lors du dernier conseil municipal, voté une aide de 1 000 euros aux sinistrés.

Henri CHANUT



BUDGET 2011

Rigueur
Continuité
Cohérence

RIGUEUR ET CONTINUITÉ

Baisse de 2 % des charges de fonctionnement

Baisse de la dotation de l'Etat liée à la perte de population

Taux maintenus depuis 2005

Maintien d'un haut niveau de services

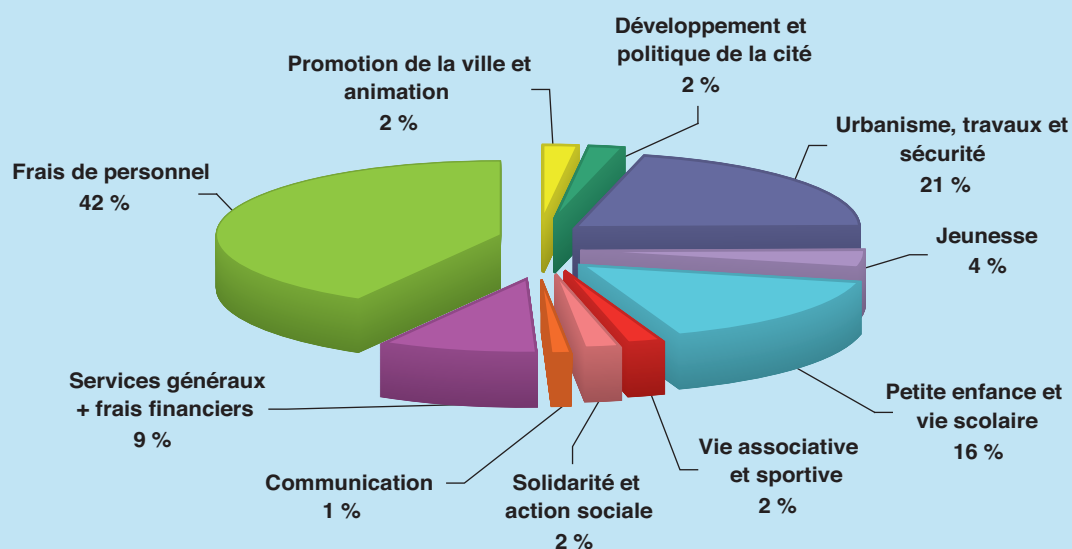
Poursuite d'une démarche d'équité : tarif des repas CCAS en fonction des ressources

Pérennisation des actions existantes

Soutien confirmé, financier et logistique au secteur associatif

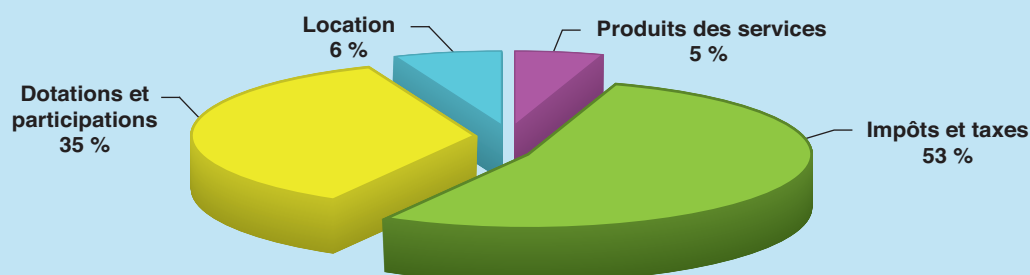
Dépenses de fonctionnement : 3 215 996 €

Toutes les délégations ont participé à cet effort de maîtrise des dépenses.



Recettes de fonctionnement : 3 578 906 €

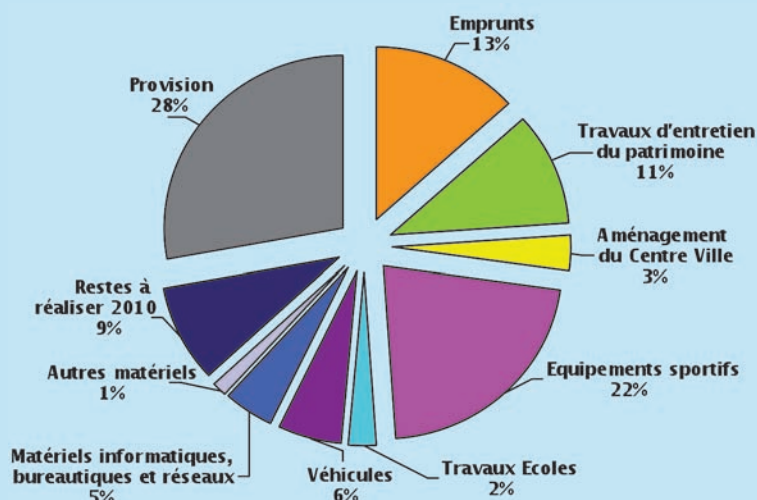
Elles restent stables par rapport au budget 2010.



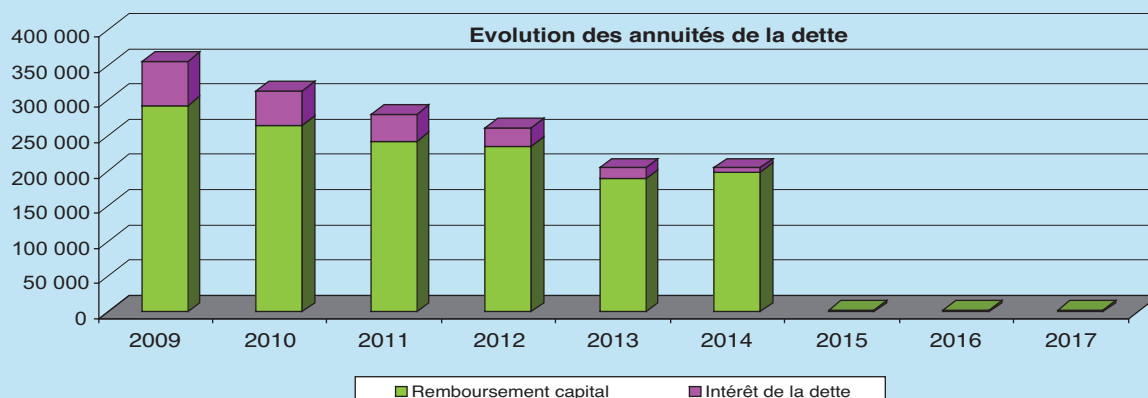
CONTINUITÉ ET COHÉRENCE

- Poursuite :
 - du programme d'entretien courant
 - de la remise aux normes du patrimoine
 - et achèvement de la deuxième tranche des travaux du pôle sportif à Martinchamps
 - de la politique d'investissement ambitieuse
 - du renouvellement programmé du parc de véhicules
- Mise en place d'un plan pluriannuel d'équipement informatique des écoles
- Entrée dans la phase active de redynamisation du centre ville

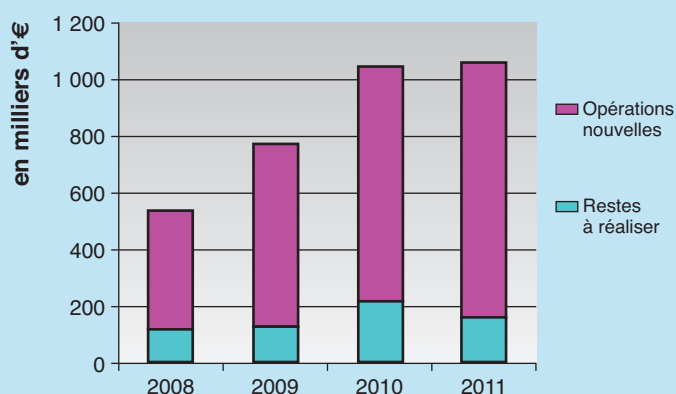
Dépenses d'investissement par nature



La commune poursuit son désendettement



Une politique d'investissements ambitieuse



BAROMÈTRE

Bilan de la section de fonctionnement

Dépenses : 3 215 996 €

Recettes : 3 578 906 €

Pas d'augmentation des taux communaux depuis 2005 :

- Taxe d'habitation : 8,87 %
- Taxe foncier bâti : 11,82 %
- Taxe foncier non bâti : 19,38 %

Dépenses d'investissement : 1 059 000 €

Provision dégagée pour les équipements futurs : 501 320 €

Retrouvez l'intégralité du rapport de présentation sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-seichamps.fr/fr/le-budget.html>

Politique de la ville – Développement durable

Petit rappel de saison

Les haies vives ne doivent pas empiéter sur l'espace public ; leur hauteur est limitée à 1,50 m sur la rue. Près d'un carrefour, la haie ne doit pas dépasser 1 m de hauteur (par rapport au sol de la chaussée), et cela sur une longueur de 50 m comptés à partir du centre du carrefour. Dans un virage, la haie ne doit pas dépasser 1 m de haut dans la courbe, sur une distance de 30 m de part et d'autre de cette partie courbée.

Les travaux qui occasionnent une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses...) ne sont autorisés que :

Les jours ouvrables de 8 h à 20 h

les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Pensez à nos enfants

Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens qu'il est important de ramasser leurs déjections, notamment dans les parcs, où nos enfants jouent. Des sacs sont prévus à cet effet et sont mis à disposition sur place.

N'hésitez pas à les utiliser...



Subventions

Après les récupérateurs d'eau pluviale pour usage externe et les chauffe-eau solaires, la commune met en place une nouvelle aide dédiée à la rénovation de l'habitat.

Si vous avez un projet de rénovation destiné à faire des économies d'énergie, quelles que soient vos conditions de ressources, prenez contact en mairie. Il vous sera remis une fiche de procédure.

Jardins remarquables et balcons fleuris

Vous aimez les fleurs, les paysages, manifestez-vous en mairie. Vous pourrez faire partie du jury des « Jardins remarquables et balcons fleuris ».

4

Semaine du développement durable



◀ Exposition à la mairie : le lait autour du monde.



▲ Petit déjeuner solidaire organisé par le conseil municipal jeunes en partenariat avec « artisans du monde » au jardin Roussel.



▲ Film-débat à la maison de l'Amitié : Nos enfants nous accuseront.

▶ Bourse aux plantes au jardin Roussel.



Urbanisme, travaux et sécurité

La municipalité investit

Travaux prévus en 2011

- Centre-ville : démolition des logements d'instituteurs 58 000 €
- Tennis couvert à Martinchamps 320 000 €
- Réfection de la salle de Martinchamps 65 000 €
- Rénovation et isolation du centre socio-culturel 90 000 €
- Dernière tranche de la mise aux normes et de l'isolation des écoles, Ecole Jean Lamour 45 000 €

Réfections des rues effectuées par la CUGN pour une somme de 420 000 €

- Chaussée et trottoirs de la rue Molière,
- Chaussée et trottoirs de la rue du Val Clair entre la rue du Général de Gaulle et le chemin des Roseaux,
- Trottoirs de la rue du Galibier,
- Démolition d'un bâtiment ruelle du Château et création d'un parking.

Contrôles de vitesse



Le radar, après avoir été installé rue de Montréal et rue des Hélieux, est pour l'instant rue de Québec. Soyez prudents, ralentissez.

Places de stationnement



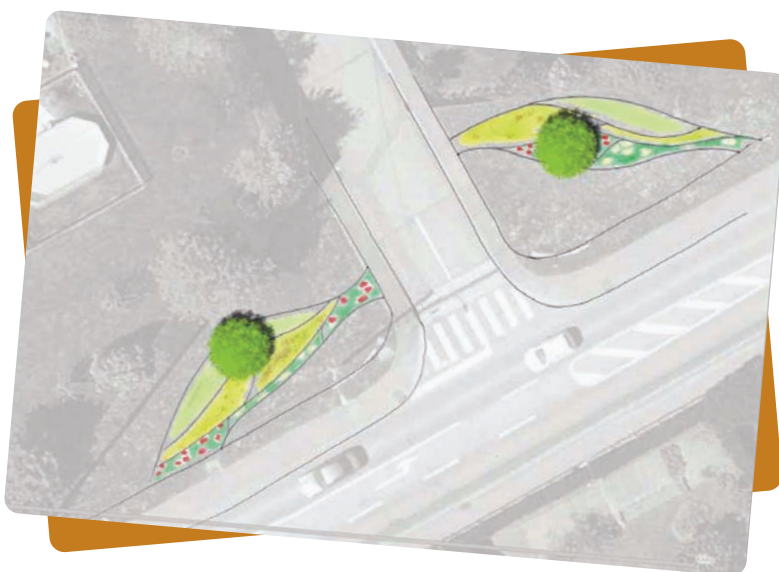
La municipalité a créé deux nouvelles places de stationnement pour les personnes en situation de handicap, rue des Fléoles et rue des Lupins.

5

Fleurissement



La CUGN, à la demande de la municipalité, a paysagé l'intersection de la rue de la Côte Verte et de la RD 674.



SVP (Sauveteurs Volontaires de Proximité)



Un exercice de simulation servant à tester les délais d'intervention sur une personne en arrêt cardiaque a été organisé salle du conseil municipal avec la participation des pompiers du service d'urgence de réanimation et des SVP seichanais en présence du directeur du centre d'enseignement de soins d'urgence.

Nous avons besoin de volontaires pour renforcer l'équipe des SVP seichanais. Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie.



Vie scolaire – Petite enfance – Jeunesse

Inscriptions rentrée scolaire 2011/2012



- V**enez dès maintenant retirer un dossier d'inscription en mairie, puis
- le 27 mai 2011 à l'école Saint-Exupéry de 14 h 30 à 17 h 00 pour les CP et CE1,
 - le 31 mai 2011 à l'école Georges de la Tour de 17 h 30 à 18 h 30 pour les CE2, CM1 et CM2,
 - le 28 mai 2011 à l'école Jean Lamour de 9 h 30 à 11 h 30 pour les maternelles.



Restauration scolaire

- V**ous pouvez opter pour le prélèvement automatique pour régler vos factures de restauration scolaire et périscolaire.
- Pour cela, il vous faudra fournir un RIB avec votre dossier d'inscription.

6

Séance plénière du Conseil Municipal Jeunes

Le samedi 2 avril s'est tenue la séance plénière du CMJ. Les jeunes élus ont présenté à leurs aînés leurs travaux et projets pour l'année à venir.

Saluons leur dynamisme et leur enthousiasme et citons quelques-unes des nombreuses idées des jeunes conseillers :

- Création d'une **plaquette de sensibilisation** autour des dangers de l'alcool chez les adolescents avec le concours de Charlotte Fectig (pour les photographies et l'infographie).
- **Création du jeu autour du tri sélectif**, qui sera présenté dans les écoles primaires de la commune ainsi qu'à l'accueil périscolaire.
- Travail sur la prévention routière.
- Campagne de **mise en valeur des transports collectifs** auprès de la population seichanaise.
- **Création d'une junior association** dont l'objet concerne le développement des loisirs et de la culture auprès des jeunes Seichanais, et plus globalement auprès de la population seichanaise, son nom est « SEICH'ANIM ».
- Organisation, dans ce cadre, d'une **sortie familiale en mai 2011**, au zoo d'Amnéville.
- Organisation de soirées-repas multiculturelles (malgache – indienne – algérienne – tzigane...).
- Création d'une exposition sur les dangers des drogues, en vue de la montrer au collège Edmond de Goncourt à Pulnoy, et éventuellement, de la faire tourner dans les collèges de la CUGN.
- Ecriture du scénario pour la plaquette de sensibilisation, en collaboration avec la commission « mon environnement, ma cité ».
- Rencontres avec la maison de convalescence de Seichamps : les jeunes souhaitent aller à la rencontre des seniors et leur proposer des animations et de la lecture.



Journée de la courtoisie



Implicitement prioritairement les jeunes Seichanais toutes les actions organisées par la municipalité ont permis à tous de prendre conscience de la nécessité d'adopter un comportement citoyen au volant.



Exercices de désincarcération réalisés par les pompiers.

City Raid Andros

Une course d'orientation en milieu urbain a eu lieu le 4 mai au Parc de la Pépinière et a rassemblé des équipes de 6 jeunes de 10 à 13 ans. Chaque équipe représentait sa structure, sa commune. Le parcours d'orientation s'est déroulé de 9 à 17 heures dans le centre-ville de Nancy. L'Accueil Jeunes de Seichamps a participé à cette manifestation.



Sorties culturelles

Nous proposons des sorties et animations culturelles (théâtre, danses, cultures urbaines, ...). Venez nombreux. 2 sorties ont eu lieu en avril une à l'Opéra de Nancy et l'autre au Théâtre Mon-Désert.

Voilà le programme prévisionnel pour la fin de l'année scolaire :

- 13 mai : sortie Théâtre : pièce « T'as vu l'autre » par la Compagnie Théâtre de Cristal
- 18 mai : sortie Musée : visite guidée du Musée des Beaux-Arts
- 25 mai : sortie Cinéma : au Royal
- 1 juin : sortie Spectacle Musical : Jardin Sauvage au centre Culturel André Malraux
- 8 juin : sortie Exposition au Jardin Botanique du Montet
- 15 juin : sortie Musée au Musée de l'Ecole de Nancy
- 22 juin : balade à vélo : Balade Art Nouveau dans Nancy
- 29 juin : sortie Musée au Centre Pompidou à Metz.

Si tu désires participer à ces sorties, prends contact avec l'équipe de l'accueil Jeunes au 03.83.21.28.80.

Fête de la Jeunesse

Nous organisons chaque année une « Fête de la Jeunesse » ouverte aux jeunes, mais également à l'ensemble de la population seichanaise. Cette manifestation aura lieu le samedi 11 juin 2011 de 14 à 18 heures. Cette année, et dans la poursuite des actions commencées par l'Accueil Jeunes, nous souhaitons sensibiliser le public au Handicap. En effet, depuis plusieurs mois déjà, nous travaillons auprès des jeunes sur ce thème. Si vous voulez intervenir, participer à cette manifestation, vous pouvez prendre contact avec l'équipe de l'Accueil Jeunes.



7

Vacances d'été 2011

Pendant les mois de juillet et août, l'Accueil Jeunes organise des animations diverses pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Les tarifs par semaine sont de :

Quotient Familial	Non allocataires CAF	Allocataires CAF	Allocataires et aides aux vacances
0 à 600	18,80	9,60	0,95
601 à 1 000	20,052	10,85	2,20
1 001 à 1 400	21,30	12,10	3,45
> à 1 400	22,55	13,35	4,70

Pour les 14/17 ans, des chantiers jeunes sont proposés. Ces chantiers servent d'outil fédérateur pour impliquer les jeunes avec la commune. En s'engageant dans les chantiers, ces derniers bénéficieront de l'accès aux loisirs (cours séjours, mini-camps, etc.).

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Accueil Jeunes au 03.83.21.28.80.

Constatations, regrets et divergences de vue

P

remière constatation : pas de surprise en ce qui concerne le budget 2011 qui vient d'être adopté par la majorité municipale socialiste. Comme à l'accoutumée, l'ensemble nous laisse sur notre faim : aucune analyse stratégique et impression de navigation à vue. Le maire nous parle de gestion rigoureuse, de continuité, de cohérence et de politique d'investissement ambitieuse mais ce ne sont que des mots et ils ont du mal à convaincre celui ou celle qui se penche vraiment sur la réalité des faits.

Un exemple flagrant suffit à illustrer ce constat. Il concerne le projet d'aménagement du centre-ville (qui désormais se nomme renforcement, on se demande pourquoi) avec 58 000 € prévus en 2011 pour raser les logements des instituteurs. Rappelons qu'un montant de 100 000 € était inscrit au budget 2010 et à l'époque, personne n'avait pu nous dire pourquoi. Résultat : aucune dépense n'a été faite l'an dernier sur cette enveloppe immobilisée pour rien. Alors, avec une telle politique approximative, comment ne pas douter de la pertinence de cette prévision de 58 000 € ?

On nous parle de politique d'investissements ambitieux. Où est l'ambition puisqu'il n'y a pas de vision à long terme des besoins d'équipements et ni argumentaire sur les priorités ?

Autre exemple : la couverture d'un court de tennis. Comment juger de la pertinence d'une opération de 320 000 € (soit 160 € par foyer fiscal) ? Comme nous l'avons dit en commission finances, nous sommes convaincus qu'une vraie politique ambitieuse en matière d'équipements sportifs ne peut se faire que dans le cadre de l'intercommunalité. Or en la matière, toutes les pistes n'ont pas été explorées.

Des regrets aussi : le maire s'était engagé à organiser un large débat concernant la facturation des prestations de la maison de l'amitié au quotient familial, même si ce dossier relève de la compétence du CCAS. Ce débat n'aura pas lieu puisque la décision a été prise de manière unilatérale. Quel dommage, nous aurions pu participer à l'élaboration d'une grille tarifaire plus conforme à l'idée que nous nous faisons de l'équité et de la justice sociale.

La plus criante des divergences de vue concerne la manière même de diriger les affaires de la commune. Quand on ne pose pas les vraies questions et qu'on n'engage aucun débat d'avenir, on reste dans l'à-peu-près, dans l'incohérence totale et dans les perspectives de lendemains qui risquent de déchanter.

8

Les élus du groupe Union pour Seichamps

*Jacqueline PANIS, Catherine KRIER, Marie-Noëlle MAISTRE, Yves GRANJON,
René-Claude LECOMTE, Daniel GUILLAUME, René KEINERKNECHT*

Rencontre citoyenne : le 9 juin à 20 h 30 Salle 2 du centre socio-culturel

L

es élus du groupe Seichamps Pour Tous vous rendront compte des actions menées à mi-mandat et vous présenteront leur projet pour les 3 ans à venir.

Prévention contre une éventuelle canicule



Comme chaque année depuis la canicule qui a sévi l'été 2003, le gouvernement a défini les mesures spécifiques visant à faciliter la mise en place effective du plan départemental de gestion de la canicule.

Le rôle des maires est identique à celui des années précédentes.

En effet, les maires ont la responsabilité de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile. Un registre est tenu, à cet effet, par le Centre Communal d'Action Sociale en mairie, mentionnant l'identité, l'âge, le domicile des personnes souhaitant s'y inscrire (même si ces derniers sont résidents secondaires).

Cette inscription est volontaire et facultative. Elle peut être faite par la personne elle-même, son représentant légal ou un tiers (parent, voisin, médecin...) directement au service du CCAS et par écrit obligatoire lorsque la demande émane d'un tiers.

L'objectif de ce registre confidentiel est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes recensées en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Conformément à la loi, les personnes enregistrées disposent du droit d'accès et de rectification des informations collectées.

Renseignements et inscription :

CCAS : 03.83.29.96.00 - E-mail : pole.emploi@mairie-seichamps.fr

Conseils utiles pour faire face aux fortes chaleurs

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes.
- Passer si possible dans un endroit frais ou climatisé (cinéma, supermarché).
- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur (fermer les volets, faire des courants d'air, ventilateur...).
- Manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...) en fractionnant les repas pour apporter des sels minéraux.
- Boire normalement 1,5 litre d'eau par jour même sans sensation de soif, ne pas consommer d'alcool.
- Se rafraîchir régulièrement (douches, brumisateurs, gant de toilette humide...) tout en assurant une légère ventilation.
- Cesser toute activité pendant les heures chaudes.
- Demander conseil à son médecin, son pharmacien.
- Donner des nouvelles à son entourage (téléphone, mails...).

Pour nous permettre d'avoir un registre complet et mis à jour, nous vous demandons de nous signaler les personnes âgées ou handicapées vulnérables de votre entourage et de répondre à nos demandes en cas de modification des renseignements déjà collectés les années précédentes.

Numéros de téléphone utiles

Mairie
03.83.29.12.61

SAMU : 15

Pompiers : 18

Canicule
info service :
(appel gratuit)
0800.06.66.66

Reprise du ramassage des déchets verts



Le ramassage des déchets verts reprend en 2011 avec des critères identiques à ceux de l'an dernier.

Les ramassages ont débuté le **lundi 13 avril 2011** et s'adressent aux personnes qui ne peuvent effectuer elles-mêmes l'évacuation de leurs déchets et qui répondent aux critères suivants :

- être âgé de 75 ans et plus,
- ou être reconnu handicapé par la MDPH,
- ou être titulaire d'une pension d'invalidité,
- ou être bénéficiaire de l'APA.

Si des personnes ont des déchets à évacuer le jour du ramassage programmé, elles doivent se signaler en mairie au 03.83.29.12.61 **au plus tard le jeudi qui précédera celui-ci.**

Le service assurera l'enlèvement des déchets sur les trottoirs, sortis le lundi matin après 10 heures, conditionnés en **sacs ou en fagots** (attention : le balayage des trottoirs ne sera pas effectué).

Pour bénéficier de ce service, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire physiquement en mairie dès maintenant ou par téléphone au 03.83.29.12.61, en cas de besoin.

Cette année, les dates de ramassage sont les suivantes :

23 mai, 6 juin, 20 juin, 4 juillet, 18 juillet, 1^{er} août, 16 août, 29 août, 12 septembre, 26 septembre



Restauration CCAS

Nous nous étions engagés à établir une tarification modulée en fonction des ressources.
C'est chose faite.



P

ar délibération du 29 mars 2011, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale a adopté de nouveaux tarifs pour les repas servis à la restauration des personnes âgées à la Maison de l'Amitié, à compter du 1^{er} mai 2011.

La Collectivité a souhaité définir ces nouveaux tarifs en fonction du niveau des ressources de la personne.

Dorénavant, la participation de la personne s'échelonne :

- de 3,30 euros à 8,90 euros pour les repas ordinaires
- de 4,50 euros à 12 euros pour les repas à thème les premiers jeudis du mois.

Les différentes tranches et les barèmes correspondants sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nouveaux tarifs en vigueur au 1^{er} mai 2011 Restauration CCAS

AYANTS DROIT SEICHANAIS	TRANCHE	RESSOURCES MENSUELLES*				REPAS ORDINAIRE	REPAS À THÈME
		PERSONNE SEULE		COUPLE			
		DE	A	DE	A	MONTANT	MONTANT
– personnes retraitées d'au moins 55 ans sans emploi rémunéré – personnes titulaires d'une pension d'invalidité sans emploi rémunéré	0	– €	708,96 €	– €	1 147,14 €	3,30 €	4,50 €
	1	708,96 €	833,00 €	1 147,14 €	1 449,00 €	4,20 €	5,70 €
	2	833,01 €	893,00 €	1 449,01 €	1 547,00 €	5,00 €	6,70 €
	3	893,01 €	1 008,00 €	1 547,01 €	1 694,00 €	5,90 €	7,90 €
	4	1 008,01 €	1 183,00 €	1 694,01 €	1 902,00 €	6,90 €	9,30 €
	5	1 183,01 €	1 237,00 €	1 902,01 €	1 973,00 €	7,30 €	9,90 €
	6	1 237,01 €	1 380,00 €	1 973,01 €	2 108,00 €	7,80 €	10,50 €
	7	1 380,01 €	1 579,00 €	2 108,01 €	2 368,00 €	8,30 €	11,20 €
	8	PLUS DE 1 579,01 €		PLUS DE 2 368,01 €		8,90 €	12,00 €
Invités seichanais				Tarif forfaitaire		8,90 €	12,00 €
Invités extérieurs				Tarif forfaitaire		11,00 €	15,00 €
Eau, café, thé, tisane, chocolat						0,50 €	
25 cl : bière, jus de fruit						0,80 €	
1/4 vin						2,00 €	
Bouteille de vin						5,50 €	

* Tarif applicable sur présentation du dernier avis d'imposition, à défaut le tarif de la dernière tranche sera appliqué.



Vie associative et sportive

Smepps

M

atch de handball le 19 mars 2011 au gymnase de Pulnoy. Les filles de moins de 14 ans ont remporté la mise contre Pagny-sur-Moselle en championnat régional élite... 22 à 11.

Quelques dates

L

Le samedi 21 mai 2011 auront lieu les Rencontres associatives à la Maison de l'Amitié organisées par la municipalité.

- Le week-end du 21-22 mai : concours de Tir olympique et Tir fédéral de la compagnie d'arc au stade de rugby.
- Le samedi 28 mai : tournoi d'échecs organisé par Seichamps Echecs salle de Martinchamps.
- Le samedi 4 juin : la traditionnelle Fête du vélo organisée par le Grand Nancy. Départ de la mairie de Seichamps à 14 h 15.

Martinchamps : évolution du pôle sportif... Bientôt un court de tennis couvert...

F

ortement sollicitée par les clubs sportifs, consciente de la nécessité d'adapter et de faire évoluer les structures sportives de Martinchamps, la municipalité a mené depuis le début du mandat une réflexion dans la commission vie associative et sportive, en concertation avec les associations et dans un premier temps dans un cadre intercommunal. Les solutions onéreuses proposées en intercommunalité ne réglant que partiellement nos difficultés locales n'ont pas été retenues. Après plusieurs réunions de travail de la commission et en pleine concertation avec les présidents du tennis et du badminton, il a été décidé de proposer au vote du conseil la couverture d'un court de tennis. Le 18 avril, le conseil municipal lors du vote du budget, a validé cette proposition. La nouvelle structure permettra de libérer de nouveaux créneaux dans la salle actuelle faisant ainsi bénéficier les 6 disciplines sportives de meilleures conditions de travail. Ce choix est en pleine cohérence avec la démarche précédemment entreprise de remise aux normes des vestiaires, complétée cet été par la rénovation de la salle. Ainsi est parachevée cette première phase de réflexion et de réalisation pour nos installations sportives. D'autres suivront.

11

Vie culturelle

Un début d'année très animé

Février

Un festival de théâtre plébiscité par un public nombreux.



Mars

Le traditionnel carnaval des enfants de Seichamps.



Juin

Réservez votre soirée du 18 juin pour participer à la fête de la musique et au feu de la Saint-Jean organisés cette année à Pulnoy dans le cadre de l'intercommunalité.

Juillet

La troisième édition de la journée républicaine le 13 juillet organisée par le comité des fêtes de la ville de Seichamps.

Vide-greniers : des milliers de visiteurs !

E

n terme d'affluence, le vide-greniers - version 2011 - a sans doute été la plus importante manifestation organisée par le comité des fêtes depuis 3 ans. Les chineurs, promeneurs et autres badauds sont venus par milliers créant un flot de visiteurs sans discontinuer de 8 h à 18 h. Les raisons de cet engouement : le soleil plus que printanier, le pari sur la date en ce lundi de Pâques avec moins de manifestations organisées dans le grand secteur et la particularité du vide-greniers de Seichamps où ne sont acceptées que les inscriptions de particuliers entre 18 et... 91 ans pour le doyen des exposants !

Et parmi eux, la présence remarquable de plus des 200 Seichanais partants pour vider greniers, sous-sols et autres dépendances.

Bien sûr : à la buvette et à la restauration le Comité des Fêtes a pulvérisé tous ses chiffres et ses prévisions !

Que du bonheur et une grande satisfaction pour une équipe qui n'a pas arrêté une minute, et ce, pendant quelques 12 à 14 heures sur la brèche !



En bref

Permanence des adjoints

14 mai	B. Brzakovic
21 mai	B. Méon
28 mai	M. Charpentier
4 juin	B. Méon
11 juin	I. Revol
18 juin	P. Treiber
25 juin	P. Coché



Etat-Civil du 13 au 22 avril 2011

BIENVENUE A :

• LAPIERRE Emerick	29 janvier 2011
• CLAUDE Elsa	3 mars 2011
• VILLETET Juliette	29 mars 2011

NOUS ONT QUITTÉS :

• HUMERT Marie veuve BODELIN	12 janvier 2011
• SONREL Jean-Marie	26 janvier 2011
• MAGRON Monique	27 janvier 2011
• THIERY Janine	28 janvier 2011
• JACQUE Colette	21 février 2011
• GOULETTE André	11 mars 2011
• FENARD Daniel	5 avril 2011
• VIDELO Pierre	6 avril 2011
• MESSERER Hélène veuve BECQUER	13 avril 2011
• DERANTON Gérard	18 avril 2011
• SEMPERE Antoine	19 avril 2011

ONT UNI LEURS DESTINÉES :

• CHRISMONT Thierry et KOKEL Cyrielle	23 avril 2011
---------------------------------------	---------------

Manifestations du Centre socio-culturel de mai à juillet 2011

MAI

8 mai	Repas des anciens combattants
22 mai	Gala de danse AFRS
28 et 29 mai	Challenge de judo

JUIN

3 juin	Jeunesses Musicales de France
4 juin	Spectacle Comédiens de l'Horizon
6 juin	Prévention routière
9 juin	Réunion bilan du mandat 20 h 30
11 juin	Fête de la Jeunesse
15 juin	Finale départementale de la Prévention routière
18 juin	Gala de danse Arabesque

JUILLET

13 et 14 juillet	Repas Republicain Comité des Fêtes
------------------	------------------------------------

Manifestations de la Maison de l'Amitié de mai à juin 2011

MAI

21 mai	Rencontres associatives
--------	-------------------------

JUIN

17 juin	AG du Judo Club Seichamps
25 juin	Repas de fin de saison du club de Taekwondo

Manifestations à Pulnoy de mai à juillet 2011

MAI

15 mai	Forum Avenir Energie de 9 h à 17 h au centre socio culturel
--------	--

JUIN

18 juin	Fête de la Musique intercommunale
---------	-----------------------------------

JUILLET

2 juillet	Fête du plan d'eau de 16 h à 1 h au Val de la Masserine Forum des associations de 14 h à 18 h place du Bourg
-----------	---